



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN



© François Trinel

**Appel à candidatures**  
**Poste de Professeur de Contrebasse (H/F)**  
**Direction Culture – Ecole de musique**  
**Cadre d'emplois des Assistants d'enseignement artistique**

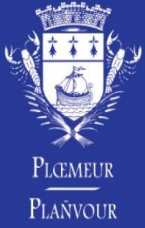
Poste permanent, à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2024  
Placé sous l'autorité du Directeur de l'école de musique

4<sup>ème</sup> ville du Morbihan par sa population (18 000 habitants), Ploemeur dispose d'une situation privilégiée en Sud-Bretagne : l'attractivité de son territoire, la qualité de ses équipements (station classée de tourisme) et le dynamisme de sa vie locale sont autant de marqueurs du bien vivre à Ploemeur.

Reconnue pour sa politique culturelle, la ville de Ploemeur est dotée de nombreux équipements permettant la diffusion et la pratique culturelle et artistique de sa population : une salle de spectacle de 900 places, un espace culturel/médiathèque, un lieu d'exposition et une école de musique.

L'école de musique de Ploemeur comprend 335 élèves, 14 enseignants et 2 agents administratifs. Le nouveau projet pédagogique mis en place à la rentrée 2023 a fait place aux interventions en milieu scolaire et des dispositifs en direction des plus jeunes et des musiciens amateurs. L'école fait partie du réseau ReeaAL qui prend en compte les conservatoires de Lorient, Lanester, Hennebont, Languidic et Ploemeur.

Vous rejoindrez une belle équipe et un projet dynamique.



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

## Missions

- Enseigner la contrebasse dans l'esthétique « classique à contemporain ». Une ouverture sur le jazz et les musiques actuelles sera appréciée.
- Participer à l'évolution de la structure : réunions, projet pédagogique.
- Participer à la vie de l'établissement : actions, concerts, interventions scolaires
- Suivre, évaluer et orienter les élèves

## Profil

- Titulaire du Diplôme d'état de professeur de musique
- Expérience artistique probante
- Motivé, rigoureux, autonome, ouvert et créatif

## Informations complémentaires

- Poste à temps non complet (4h/semaine)
- Rémunération indiciaire et régime indemnitaire
- Avantages sociaux : participation employeur à la prévoyance (20€/mois), à la mutuelle santé (25€/mois), aux transports en commun, prime mobilités durables, CNAS, Comité du personnel

## Comment candidater ?

Adresser une lettre de candidature et un C.V **avant le 21/05/2024**

A Monsieur le Maire, par mail : [recrutement@ploemeur.net](mailto:recrutement@ploemeur.net)